



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Calcul

Question écrite n° 38274

Texte de la question

M Michel Hannoun attire l'attention de M le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du budget, sur la possibilité de pouvoir rendre dégressif l'impôt sur les sociétés. Pour tenir compte de la situation financière spécifique des PME, l'impôt sur les sociétés pourrait s'appliquer de manière dégressive selon un barème tenant compte de la taille de l'entreprise, plutôt qu'au taux unique de 42 p 100. Ce mécanisme, déjà appliqué aux États-Unis, en RFA, au Japon, en Grande-Bretagne, pourrait permettre d'accroître la capacité d'autofinancement des petites entreprises et de favoriser leur développement. Ce barème pourrait prendre aussi en considération le lieu d'implantation pour favoriser l'installation et le maintien des PME dans les zones rurales les plus défavorisées. Il lui demande donc son avis sur cette question, ainsi que ce qu'il envisage de faire en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Hannoun Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38274

Rubrique : Impôt sur les sociétés

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1223